



# Litiges séparation indivision ou pas et pension

Par **Nanoute77**, le **25/05/2021 à 14:44**

Bonjour,

Je suis séparée de mon ex conjoint par le pacs depuis 06/2020.

Nous avons établi ce pacs en 2009, en indivision. Le seul problème, c'est que je n'ai pas la preuve. (il est parti avec tous nos/mes papiers, comptes bancaire perso et joints, pacs, factures...)

Aujourd'hui nous avons vendu notre maison et il ne veut pas signer le compte de répartition.

J'ai de mon côté, trouvé et signé un compromis pour l'achat d'une nouvelle maison.

Il me tient donc avec cela et cherche tous les moyens pour récupérer le plus possible.

A savoir, qu'il a déjà pris quasi l'ensemble de nos meubles, outillages....

J'ai cédé à l'ensemble de ces chantages pour qu'il signe la rpartition.

Après un entretien "houleux" de + de 4 h chez la notaire, j'ai à nouveau cédé à un grand nombre de ces requêtes. Pour au final, trouver encore d'autres choses...

Je suis à bout. Il revendique avoir emis des virements de son compte perso sur notre compte joint pour effectuer des travaux dans notre maison.

Suis-je en droit de demander les preuves? factures pour justifier les montants?

Car, la plupart de ces virements à servit à payer nos vacances (à savoir qu'il a un fils d'une première union), des vacances pour lui perso lorsqu'il partait avec ces amis (sans moi et les enfants) ou à faire des retrait au DAB pour payer sa "drogue". C'est un fumeur de "chit"

De même, lorsque nous avons acheté notre maison, j'ai financé pour plus de 20000 euros de travaux que je ne peux pas prouver car cela remonte à plus de 10 ans et qu'il a les relevés. La banque ne pouvant pas remonter aussi loin! Du coup, pas de preuve... Il m'aura tout fait!

Et ma deuxième question, puis je, du coup, réclamer le remboursement de la pension alimentaire de son aîné (qui n'est pas mon fils) qui passait sur le compte joint? de même

l'épargne que tous les mois il lui versait sur son compte épargne de notre compte joint?

Après tout, il dit que le pacs n'était pas en indivision (c'est faux, mais je ne peux pas le prouver, puisque c'est lui qui a la convention) et du coup prétend que tous nos acquits (meubles, orinateurs...) sont à lui, du coup je n'ai rien à moi puisque toutes les factures de notre ménage sont à son nom!

Du coup, puis-je au moins revendiquer que la pension de son fils s'était à lui seul et pas à moi ou nous de l'assumer et que je souhaite récupérer cet argent.

Je suis désespérée par tant de méchanceté et de malhonnêteté...je suis à bout.

Et la notaire entre totalement dans son jeu.

Il faut même que JE justifie que l'argent qu'il a viré de son compte perso vers le compte joint n'a pas servi aux travaux mais LUI n'a pas besoin d'apporter la preuve...

Aidez-moi, SVP

Merci d'avance pour votre aide.